

## Anthropologie et Sociétés



**J. L. ELLIOTT (sous la direction de) : Two Nations, Many Cultures, Ethnic Groups in Canada (2e édition). Scarborough : Prentice-Hall, 1983, 493 pages, appendices.**

**J. E. GOLDSTEIN et R. M. BIENVENUE (sous la direction de) : Ethnicity and Ethnic Relations in Canada. Toronto : Butterworths, 1980, 336 pages.**

Pierre-André Tremblay

---

Volume 8, numéro 3, 1984

Comprendre et modifier

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006226ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/006226ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce compte rendu

Tremblay, P.-A. (1984). Compte rendu de [J. L. ELLIOTT (sous la direction de) : Two Nations, Many Cultures, Ethnic Groups in Canada (2e édition). Scarborough : Prentice-Hall, 1983, 493 pages, appendices. / J. E. GOLDSTEIN et R. M. BIENVENUE (sous la direction de) : Ethnicity and Ethnic Relations in Canada. Toronto : Butterworths, 1980, 336 pages.] *Anthropologie et Sociétés*, 8(3), 189–191. <https://doi.org/10.7202/006226ar>

---

Tous droits réservés © Anthropologie et Sociétés, Université Laval, 1984

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

---

J.L. ELLIOTT (sous la direction de) : *Two Nations, Many Cultures, Ethnic Groups in Canada* (2e édition). Scarborough: Prentice-Hall, 1983, 493 pages, appendices.

J.E. GOLDSTEIN et R.M. BIENVENUE (sous la direction de) : *Ethnicity and Ethnic Relations in Canada*. Toronto: Butterworths, 1980, 336 pages.

Cette deuxième édition de l'ouvrage de J.L. Elliott (la première date de 1979) est marquée par une volonté claire d'être en prise directe avec l'actualité politique, ce que montre assez la référence constante au multiculturalisme. Le livre est divisé en trois parties. La première est consacrée aux Autochtones et est essentiellement axée sur les processus socio-politiques à l'œuvre dans les revendications territoriales des Inuit et des Amérindiens. L'intéressant article de S.M. Weaver sur le statut des femmes indiennes est le bienvenu pour rappeler que les autochtones sont compréhensibles autrement que comme des appendices de l'écologie.

On aura compris que les Autochtones forment la première nation. La deuxième, les Canadiens-français, est le sujet de la deuxième section du livre, elle-même divisée en trois parties : on parle d'abord de la dynamique linguistique et de la politique éducationnelle du Québec, pour ensuite considérer les minorités ethniques québécoises (Grecs, Haïtiens, « West Indians ». On remarquera l'absence des anglophones d'origine européenne, les Irlandais, par exemple). La dernière partie est consacrée à la « minorité officielle » – l'expression est d'Elliott – c'est-à-dire les francophones hors-Québec.

Après les deux nations, considérons les nombreuses cultures : les minorités anglophones d'une ascendance autre que britannique. Les groupes sont classés sous deux catégories : ceux d'origine européenne (Juifs, Irlandais, Italiens, Polonais, Ukrainiens) puis ceux du « Tiers-Monde » (Chinois, Indochinois, Africains, Arabes). À première vue, il n'est pas facile de mettre tout cela dans le même panier, car ils n'ont guère en commun que le fait de parler anglais et de demeurer hors du Québec. Sans doute parce que ces deux critères sont plus intéressants pour le gouvernement fédéral que pour des sociologues, la directrice du livre a fait précéder les descriptions par quelques textes de portée plus générale ou théorique. Il est intéressant de noter que c'est à ce moment qu'on nous présente des articles cherchant à comprendre et à définir le multiculturalisme.

On pourrait estimer que le multiculturalisme est une notion à appliquer au Canada-anglais, les Autochtones et les Canadiens-français semblant moins éclatés. Une telle conclusion serait cependant trop facile. La situation est bien plus complexe, car non seulement l'expérience des francophones hors-Québec est profondément différente des francophones québécois – il est clair ici que le territoire *et l'État qui s'y réfère* sont sources d'importantes différences – mais de plus, la présence de Québécois non francophones empêche de considérer le Québec comme un monolithe. On peut donc aligner un ensemble d'oppositions qui ne sont pas homologues les unes aux autres : minorités territorialisées / non territorialisées; d'immigration récente / d'immigration ancienne / autochtones; francophones / allophones / anglophones; « visibles » / « non visibles », etc. Comme le prouve l'histoire de ce pays, la situation est vraiment très complexe.

On peut y voir un paradoxe, mais il me semble que le tout serait plus simple si on compliquait un peu le tableau. Il faudrait y ajouter quelques concepts manquants : opposition aux USA, constitution de l'État fédéral canadien, mise sur pied des circuits de reproduction du capital local. Un point de vue historique est donc essentiel, sinon, comment comprendre la dynamique de l'immigration ? Cependant, il est plus important encore de relever une absence qui fournit comme le foyer aveugle de ce livre : nulle part on ne parle de ce groupe ethnique important entre tous : les Canadiens-anglais

d'origine britannique. Car enfin, c'est bien la commune sujétion à ce groupe qui offre le terrain de rencontre des divers groupes décrits dans ce livre. Je crois qu'à défaut d'y inclure les Canadiens britanniques, cet ouvrage ne parle pas des groupes mais des *minorités* ethniques. Pourquoi donc ne pas utiliser cette expression ? Serait-ce parce qu'elle met trop clairement l'accent sur cette situation d'inégalité que la notion de multiculturalisme vise justement à camoufler ? Sans préjuger des intentions de la directrice, on peut se demander si un peu d'éloignement du discours du Premier Ministre n'aurait pas été une façon plus honnête de rendre compte des choses. Il ne suffit pas d'annexer à cet ouvrage la Charte des Droits et Libertés pour considérer qu'on a pris à bras-le-corps l'essentiel de la réalité. Au Canada, les groupes ethniques ne sont pas un problème culturel, ils sont des enjeux étatiques.

Toute autre est l'approche choisie par Goldstein et Bienvenue, qui l'ont voulue délibérément sociologiste. Évidemment, on a un peu de mal à comprendre ce que « social » veut dire lorsqu'on élimine le rapport à l'État et aux circuits du capital, avec les sous-organisations régionales que ces deux facteurs impliquent, mais enfin, il reste quand même beaucoup de terrain à explorer. La structure de ce livre, dans sa clarté, est un bel exemple d'une démarche pédagogique. Je serais prêt à parier qu'il a été conçu pour servir de base à un cours sur l'ethnicité.

La première section, inévitablement, rassemble des articles à vocation théorique qui cherchent à définir le concept d'ethnicité, à établir une typologie, etc. La deuxième section prend un regard plus dynamique. Elle s'interroge sur le changement et la permanence dans la reproduction des différences entre groupes et étudie plus particulièrement les Amérindiens, les Acadiens, les Japonais, les Juifs hassidiques. On y trouvera aussi un article comparatif de J.G. Reitz sur le rapport entre la rétention linguistique et la survie des groupes ethniques dans 5 villes canadiennes.

La troisième section est consacrée aux « inégalités ethniques », cette expression désignant tant l'impact de l'origine ethnique sur la mobilité sociale individuelle que la hiérarchie des groupes entre eux. Si la section précédente (et la suivante) rassemblait des études de cas spécifiques, celle-ci prend un point de vue résolument national et considère le Canada en son entier. On retiendra, en particulier, l'article de A.G. Darroch qui tente de réévaluer la fameuse notion de « mosaïque verticale ». Après avoir étudié la place objective des groupes, il est logique de s'interroger sur leur perception subjective. La quatrième section porte donc sur les « attitudes ethniques » : stéréotypes, racisme, etc. On y retrouvera un article sur les Hutterites, les Ukrainiens et les Amérindiens en Alberta et un second sur les rapports entre Blancs et Amérindiens à Jasper. Le troisième article de cette section présente les résultats d'un sondage pan-canadien sur les attitudes face au multiculturalisme.

Jusqu'à-là, nous sommes en sociologie sinon originale, du moins logique avec elle-même. Dans la cinquième et dernière section, on sort de ce cadre congelé et on considère le conflit ethnique. On peut s'interroger sur ce singulier, car en fait, plusieurs conflits différents sont abordés : les revendications territoriales autochtones, le mouvement national québécois, les relations raciales. Le dernier article, par J. Porter, est une défense et illustration du point de vue libéral en sociologie de l'ethnicité et critique la notion de multiculturalisme, lui reprochant d'encadrer les individus dans leur appartenance culturelle au détriment de leurs caractéristiques individuelles. Il est difficile de trouver une unité à cette section et sa présence, me semble-t-il, est un aveu tardif que les groupes ethniques ne deviennent vraiment intéressants pour le sociologue que lorsqu'ils se présentent comme mouvements sociaux — on aurait dit, il y a quelques années, comme problèmes sociaux.

Ce n'est sans doute pas sans raison que le seul auteur à être présent dans ces deux livres soit le juge T.R. Berger. C'est comme si les groupes — les minorités ? — ethniques ne deviennent dignes d'intérêt que lorsqu'ils remettent en question la structure étatique.

Au total, on peut penser que le livre d'Elliott aura le plus d'impact bien que j'estime que, malgré l'intérêt descriptif des textes qui le composent, la réputation de ce recueil est surfaite. L'ouvrage de Goldstein et Bienvenue devrait être plus utile aux enseignants. Sa construction très analytique a cependant comme conséquence une certaine froideur qui le rend plus monotone. Bref, l'approche culturaliste et l'approche sociologiste sont moins mauvaises qu'insuffisantes. Il est difficile de savoir comment appeler un point de vue où on tenterait d'intégrer la dimension ethno-linguistique, l'organisation du pouvoir d'État, la structure des classes sociales et la division socio-économique en régions. À ma connaissance, pareille intégration théorique reste encore à faire. Je serais enclin à croire que ce n'est pas en avalisant le discours du Secrétariat d'État au Multiculturalisme ni celui des Affaires Intergouvernementales québécoises qu'on y arrivera. Au fond, ce qui manque aux études ethniques canadiennes, ne serait-ce pas une vraie perspective internationale ?

Pierre-André Tremblay  
Département d'anthropologie  
Université Laval

---

*Les fêtes dans le monde hindou.* Numéro spécial de *l'Homme* (Tome XXII, 3, 1982). Recueilli par Gérard Toffin, 141 pages, 22 photos, tableaux, plans, etc.

Ce recueil reprend, pour l'essentiel, le schéma classique, tel qu'il a été défini par E. Durkheim, A. Van Gennep et R. Caillois, de la fête conçue comme un phénomène social collectif, avec des phases d'inversion, une mise en question des valeurs, une recréation de l'Univers à certains moments de l'année. Dans son introduction au recueil, G. Toffin attribue à ce schéma « une portée quasi universelle ». Il l'applique donc tel quel aux fêtes en milieu hindou. Sa discussion de la théorie générale de la fête se limite à une brève polémique (dans un renvoi en bas de page) contre le point de vue de Duvignaud, et de Victor Turner aussi, qui serait selon lui insuffisamment universel et selon lequel la fête serait « un moment proprement anomique, une irruption brisant les cadres de la société ». Se fiant donc pleinement au schéma classique, le recueil se contente d'examiner les formes particulières qu'il prend dans chaque culture.

Afin d'éviter la redondance théorique, les contributeurs de ce recueil présentent donc les fêtes hindoues comme une sorte d'arrière-fond descriptif qui leur permet de s'occuper de problèmes différents tels la conception du temps (Gaborieau), le statut de la femme (Bouillier), les rapports entre les castes (Herrenschmidt), le principe hiérarchique (Toffin). Ce sont en effet quatre problèmes théoriques de première importance à chacun desquels l'un ou l'autre des contributeurs fait une contribution brillante et originale. On ne se plaindra donc pas du niveau professionnel de ce numéro spécial, qui est vraiment admirable.

Devrait-on cependant continuer à se fier totalement à ce schéma classique du concept de la fête ? En effet, on ne peut pas ignorer indéfiniment ses faiblesses. D'abord, les fêtes expriment les contradictions existant entre les castes, entre les sexes, et souvent aussi entre les classes. Chaque segment de la société tend à célébrer ses propres fêtes exprimant ces contradictions de son point de vue. Cette segmentation de la fête devient d'ailleurs tout à fait manifeste dans les articles de ce recueil. Elle ne contredit certes pas nécessairement le schéma classique car certaines sociétés (telle la société indienne) reconnaissent un principe de la hiérarchie subordonnant chaque système segmentaire de fêtes